



COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 17 Février 2015

Ouverture de la séance à 19 heures 30

Absents excusés : Eric CORNEILLE - Louis DEROIN - Laurence KOLHER

Absents non excusés :

Secrétaire de séance : Roger GUISSSET

Lecture des délibérations du 16 décembre 2014

Le Maire a proposé à ses collègues du Conseil Municipal, que ce soit , Patrice ZERBIN, 1^{ier} adjoint, qui prenne la présidence de l'assemblée pendant le vote des comptes administratifs 2014, comme cela doit se faire règlementairement.

1° **FINANCES** :

• **Comptes Administratifs 2014**

Le Maire a présenté les comptes de résultats détaillés 2014 du budget général, ainsi que des budgets de la forêt et du CCAS, par rapport au prévisionnel : comptes parfaitement identiques à ceux constatés par les services de la perception.

- **Budget général 2014** :

- Adoption du compte de gestion :
 - Excédent de fonctionnement de : 267 977,12 €
 - Déficit d'investissement de : 114 123,27 €
- Affectation du résultat d'exploitation :
 - Affectation à la couverture des restes à réaliser : 39 000,00 €
 - Affectation au déficit d'investissement : 114 123,27 €
 - Ce qui se traduira par une inscription au 1068 de : 153 123,27 €
 - Reprise du déficit d'investissement (D 001) 114 123,27 €
 - Affectation à l'excédent antérieur reporté (R 002) 114 853.85 €

- **Forêts** :

- Adoption du compte de gestion :
 - Excédent de fonctionnement de 105 010,44 €
 - Excédent d'investissement de 585,38 €
- Affectation du résultat d'exploitation :
 - Affectation à la couverture des restes à réaliser par inscription au R 1068 de: 11 364,62 €
 - Reprise de l'excédent d'investissement (R 001) 585,38 €
 - Affectation à l'excédent antérieur reporté (R 002) 93 645,82 €

- **CCAS :**
 - Adoption du compte de gestion :
 - Excédent de fonctionnement de : 8 611,24 €
 - Affectation des résultats :
 - Affectation à l'excédent antérieur reporté (R 002) de : 8 611,24 €

Après approbation des comptes de gestion et affectation des résultats d'exploitation 2014, les comptes administratifs du budget général, de la forêt et du CCAS, ont été adoptés à l'unanimité, **en l'absence du Maire**, par les membres présents du Conseil Municipal, sous la présidence de Patrice ZERBIN.

Après retour de Monsieur le Maire, l'ordre du jour a repris sous sa présidence :

- **Appartement communal**
 - Révision annuelle de l'aide : l'aide accordée aux locataires d'appartements communaux indexée sur la moyenne des indices des 2 premiers trimestres, reste inchangée pour 2015, pour un montant accordé de 77,11 € par pièces remise en état.
 - Dans le cadre du changement de locataire, l'appartement « Nord » de l'agence postale a fait l'objet d'une rénovation complète courant janvier. le maire propose un remboursement de 77,11€ x 7 pièces, soit la somme 539,77 € .

- **DGF Longueur de la voirie communale**

Le Maire précise que la longueur de la voirie communale entre dans le calcul de la DGF (Dotation globale de fonctionnement) , et propose de transmettre pour le calcul de la la DGF 2016 la longueur réactualisée de 21 184 mètres.

2° TRAVAUX NEUFS - ACHATS

- **Ouverture des plis de la RD 437** : dans le cadre du marché d'études lancé suivant une procédure adaptée en vue de l'aménagement de la RD 437 (rue du pont, rue de l'Europe, Grande rue) la dizaine de dossiers remis par les bureaux d'étude a fait l'objet d'un premier examen par la commission communale d'ouverture des plis, puis remise aux services du Conseil Général qui financeront la dépense, pour vérification plus approfondie par le STA Montbéliard (Service Territorial d'Aménagement). Au retour des documents, une seconde réunion de la commission communale se tiendra pour finaliser le choix.
- **Demande de subvention** : un dossier de subvention a été déposé dans le cadre de l'installation d'un système de vidéo-protection dans la commune. Cette opération prévoit l'installation de 4 caméras aux endroits stratégiques du village, retenus avec le référent sureté de la gendarmerie. Cette demande fait l'objet d'un arrêté d'autorisation préfectorale. Les travaux dont la somme s'élève à 35 600 € TTC seraient couverts par une subvention de 11 866,80 € et par 23 733 € de fonds propres.
- **Achat Terrain BOUCHOT** : la proposition d'achat faite par la Municipalité, d'un terrain de 6,5 ares touchant le domaine scolaire a reçu un avis favorable de la succession BOUCHOT. Cette acquisition sera inscrite au budget primitif 2015 pour une valeur de 40 000 € couvrant le prix d'acquisition et les frais du notaire et du géomètre.

3° PERSONNEL COMMUNAL

- **Modification de poste :**

A la suite du départ d'Edith d'HUISSIER, 119 candidatures ont été reçues et examinées par le service recrutement du Centre de Gestion. L'examen des 12 dernières candidatures retenues par le Centre de gestion ont été examinées par la commission communale qui a retenu Emilie SOCIE , pour ce poste. De ce fait, le conseil municipal supprime le poste de rédacteur principal 1^{ère} classe et ouvre un poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à compter du 1 février 2015.

- **Régime indemnitaire**

A compter du 1 mars 2015, Emilie VUILLEY , ATSEM à l'école maternelle sera titularisée après un an de stage. A compter de cette date, elle recevra l'indemnité d'administration et de technicité, dans les mêmes conditions que les autres employés.

4° CCAS - DEMANDE DE SUBVENTION BANQUE ALIMENTAIRE

Cette demande, communiquée pour information, sera traitée par le Conseil d'Administration du CCAS. Elle concerne une somme de 500 € destinée au renouvellement de matériel roulant.

5° JEUNESSE SCOLAIRE PERISCOLAIRE

Convention avec les FRANCAS : la réforme des rythmes scolaires va impacter fortement le budget de la Commune en 2015, qui passe de 134 790 € en 2014 à 163 644 € en 2015 : soit une progression de 21,4%. Cette augmentation couvre :

- Les fournitures éducatives pour l'accueil de 100 enfants les lundi et vendredi pendant 3 heures et l'activité de loisir initiale.
- Les frais liés à la réforme 7 postes d'animateurs supplémentaires les lundi et vendredi et 1 poste de coordination de la réforme
- Les frais liés aux accueils périscolaires et extrascolaires, soit 5 postes d'animateurs à temps partiel, 2 postes d'animateurs à temps plein, 1 poste de directeur à temps plein.
- Les frais de gestion liés à l'activité périscolaire, extrascolaire, et à la réforme.
- La Municipalité s'acquittera de cette somme due aux Francas par des versements mensuels de 13500 €

Point sur le 2^{ème} Comité de pilotage et de suivi des rythmes scolaires:



Rythmes
scolaires.pdf

Lancement enquête de besoins : une enquête de besoins concernant la garde des enfants de moins de 4 ans a été lancée. Le but est de voir si un projet de création de structure d'accueil petite enfance intéresse la population concernée.

Bilan 2014 places de cinéma : 722 places de cinéma ont été allouées en 2014 aux enfants et ados du village. Elles ont été attribuées à 254 personnes , ce qui représente une somme de 15,35 € par enfant pour l'année. La fréquentation a été moindre qu'en 2013, où 279 enfants avaient bénéficié de 763 places.

SCOLAIRE :

Formation aux premiers secours : comme chaque année, les élèves de CM2 seront formés, par les sapeurs pompiers du village, aux gestes de premiers secours les samedi 14, 21, 28 mars 2015. A l'issue de leur formation, l'examen PSC1 validera leurs compétences. Un diplôme leur sera remis lors d'une cérémonie officielle. Une somme de 150 € est allouée par la commune pour couvrir les frais de la session.

Voyage à PARIS : les élèves des classes de CM1 et CM2 partiront à Paris les 11 - 12 et 13 mars 2015. Une somme de 3000 € est versée par la commune pour alléger la part parentale.

Prévention de la délinquance : les enfants de la classe de CM 2 ont participé à une séance de « **prévention de la délinquance Juvénile** », présentée par la Gendarmerie, au sein du groupe scolaire. A la suite de ces séances, un permis internet sera délivré aux élèves en fin d'année.

Carnaval : le carnaval des 2 écoles aura lieu jeudi 19 février dans l'enceinte de l'école des Tilleuls, où le Bonhomme Carnaval sera brûlé.

Archéologie : dans le cadre du site « Mandeure-Mathay », des rencontres ont lieu avec les responsables de l'INRA (Institut National de Recherche Archéologique et du patrimoine), qui propose de faire découvrir aux élèves les métiers de l'époque Romaine, l'école primaire ayant rajouté l'Histoire des Arts à son programme. Cette collaboration devra être affinée et prendra effet à la rentrée 2015.

6° FORETS :

- **Point sur l'affouage** : les coupes avancent normalement, avec les deux premiers stérages réalisés.

7° ANIMATION - CULTURE

Théâtre :

- La représentation du 17 janvier « numéro complémentaire » présentée par les OIWAH a tenu en haleine une salle de 160 personnes.
- Le 14 février, le théâtre de Verdure a présenté « Le Gang des Séniors » devant 165 personnes hilares.
- Le 7 mars à 20 h 30 et le 8 mars à 14 h 30 le troupe des Zinsancey vous présentera son spectacle « Chat et Souris », une comédie de Ray Cooney mise en scène par Lionel Pierre.

Diaporama : le premier diaporama organisé le 30 janvier salle de la mairie a regroupé 35 personnes autour des thèmes sur le Doubs, adaptés avec des poésies réalisées par Guy Ristori

Cirque : le cirque de Cannes s'est installé place de la mairie pour 2 représentations les 13 et 14 février.

Guignol

Un spectacle de Guignol aura lieu sous chapiteau, place de la mairie, mardi 24 février.

Animation CCAS :

- Les membres du CCAS ont fêté le 25 janvier les 90 ans de Monsieur Valdemire VENTURINI.
- Nous avons souhaité par courrier l'anniversaire à 13 personnes qui auront 80 ans en 2015. Celles-ci nous ont envoyé des cartes de remerciement, elles étaient heureuses de voir que les élus pensaient à elles.

Divers

- Le magasin d'outillage stéphanois sera place de la mairie les 1 mars, 3 mai, 5 juillet.
- La commune organise le 17 juillet le Marché Paysan programmé par PMA.
- L'association « Dons d'Organes » organise le vendredi 17 avril pour les CM1 – CM2 de MATHAY, PONT de ROIDE, ainsi que le collège de MANDEURE une représentation théâtrale qui traite des dons d'organes. Ce spectacle donné par une troupe parisienne, sera suivi d'un débat et de témoignages de gréffés et de donneurs.

8° ATTRACTIVIT - ENVIRONNEMENT :

- **Règlement du Cimetière** : celui-ci datant de juillet 1998 sera revu et réactualisé.
- **Foot** : nous avons retiré 40 places pour le match « SOCHAUX– NIORT » du 1 mai 2015.
- **Signalétique** : sur le RD437 seront implantés de part et d'autre de la zone artisanale, les panneaux indicateurs des commerces qui se trouvent à l'intérieur. Sur le RD 438 près de la rue du Maquis sera rajouté sur le poteau existant la signalisation du restaurant « le Diari ».
- **Lumières de Noël** : la commission Attractivité a sillonné les rue du village le lundi 15 décembre 2014 afin de visualiser les décorations de Noël faites sur les maisons par les habitants. 40 maisons ont été prises en compte et notées par le groupe de travail. Les 11 premières ont été retenues. Des récompenses (bons d'achat) seront distribuées lors d'une réunion d'automne en même temps que celles des maisons fleuries.
- **Maisons Fleuries** : la visite du village dans le cadre des maisons Fleuries est prévue pour fin juin et début septembre.
- **Motifs de Noël** : arrivés en fin de location (2012-2013-2014) 27 motifs de la Société DECOLUM loués 2 376 € annuels, ont été rachetés pour la somme de 226 € soit environ 10 % de leur valeur locative.
- **Environnement** : un nettoyage des bords du Doubs doit être mis en place par la commission pour ce printemps.
- **Panneau d'informations** : une étude sur la mise en place d'un panneau d'information côté MANDEURE est en cours. 4 fournisseurs ont été contactés, le coût d'achat du matériel s'élèverait à 14 000 € environ auquel s'ajouteront les frais de génie civil.
- **Plans de ville** : nos plans de ville ne sont plus à jour, la commission attractivité étudie le remplacement des cartes au meilleur coût.

- **Site Internet Communal** : afin d'inclure et de supprimer rapidement de notre site les informations ponctuelles qui nous sont transmises par différents services, et permettre aux utilisateurs de les retrouver facilement, un pavé supplémentaire sera créé sous la rubrique « Infos Pratiques ». Actuellement, des informations traitent sur : enquête sur l'eau, vente de compost, ouverture de la Damassine.
- **Bibliothèque**
 - **Café Littéraire** : un café littéraire est organisé par la commission Attractivité le samedi 28 février de 14 h à 18 h dans les salles Pierre Conraud. Cette manifestation regroupera 10 auteurs régionaux qui nous présenteront ; des policiers, des romans du Terroir, des fantastiques pour ados, des poésies régionales, des contes merveilleux, des romans Jeunesse, des romans Adultes, suspens et psycho, ainsi que l'histoire locale par Guy EMONNOT
 - **Une salle de lecture** pour les tous petits est en cours de réalisation dans la réserve de la bibliothèque, avec séparation du local de nettoyage ; après peinture, les enfants des Francas en assureront le décor.

9° INFORMATIONS

- **Département**
 - **Adoption du Budget Départemental** : ce budget préserve les grands équilibres financiers de la collectivité grâce à des efforts de gestion exigeants ; tout en maintenant un investissement à haut niveau sans pour autant renoncer à la pause fiscale. Son volume s'établit à 564,4 M€



Budget
départemental 2015

- **PPBE Plan de prévention du bruit dans l'environnement** : à la suite de la réunion du 3 juillet 2014, un document Plan de prévention du bruit dans l'environnement des routes départementales du Doubs a été approuvé par l'assemblée départementale. La commune de MATHAY n'est pas concernée par des nuisances sonores nécessitant un traitement prioritaire. Le document est disponible au secrétariat de Mairie.
- **PMA** : un point a été fait le 13 janvier 2015, au sein des communes de PMA pour parler de la collecte sélective et de la propreté des points R.



Points R et
recyclage.pdf

- **Informations diverses**
 - **Contrat de rivière 2014-2020** : L'établissement public « Saône et Doubs » nous communique les programmes d'actions à réaliser pour l'amélioration dans le cadre du contrat rivière 2014-2020.



Contrat de
rivière.pdf

- **INSEE**
 - **Enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité**

L'INSEE organise une enquête du 2 février au 2 mai sur un échantillon de 22800 logements dont certains se situent dans la commune. Cette enquête a été annoncée dans la presse et sur le panneau d'affichage électronique.
 - **Enquête sur l'emploi le chômage et l'inactivité**

L'INSEE a organisé une enquête sur l'emploi, le chômage et l'inactivité du 5 au 28 janvier. Celle-ci s'étant déroulée en partie dans le village, une information a été donnée dans la presse et sur le panneau d'affichage électronique.
- **Visite d'opérations NEOLIA :** Deux élus ont été visités des réalisations NEOLIA le 17 janvier dernier diverses opérations en cours de réalisation, concernant
 - Sur Montbéliard
 - 12 logements locatifs individuels rue Zamenhoff
 - 21 logements locatifs rue Dezazars de Montgaillard
 - Sur Bart
 - 8 logements locatifs 50 rue du Général de Gaulle